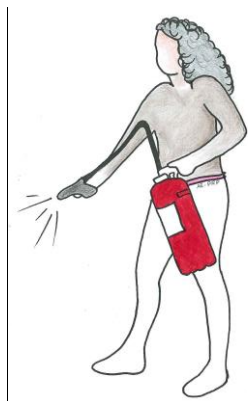


# FORMATION DE FORMATEUR RISQUE INCENDIE

PRO-291.100-01

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



## Public visé

---

Formateurs d'adultes en formation continue et formateurs des services internes de formation des entreprises, devant enseigner la réglementation concernant le risque incendie, la consigne de sécurité, les moyens mis en œuvre pour prévenir et combattre un sinistre et l'utilisation des moyens de première intervention.

## Prérequis

---

Capacité à s'exprimer en public

## Type d'action

---

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra-entreprise ou en centre de formation spécialisé

## Codes de formation

---

**Formacode** : 42872 – Sécurité incendie

**NSF** : 333 – Enseignement, formation

## Textes officiels se rapportant à l'action de formation

---

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du code du travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail
- Recommandation : Règle APSAD R6

## Durée

---

- 21 heures (3 jours)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 40 à 50% du temps de formation

## Périodicité

---

A définir par l'employeur

## Nombre de participants par groupe

---

8 personnes maximum

## Moyens d'encadrement

---

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

## Moyens pédagogiques

---

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

## Moyens techniques

---

**Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :**

- Consignes de sécurité de l'établissement
- Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, CO<sub>2</sub> et poudre (les extincteurs sont apportés par le formateur ; aucun feu réel ne sera réalisé sur site client)

## Moyens d'évaluation

---

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de reformulations des apprenants.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

## Objectif de la formation

---

A la fin de la formation, le stagiaire-formateur doit être capable de maîtriser les principes de la prévention du risque incendie, les techniques liées à l'utilisation des moyens de première intervention, d'animer les formations théoriques et pratiques correspondantes, ainsi que d'évaluer les capacités des apprenants.

## Programme détaillé de la formation

---

- **Enseignements théoriques (risque incendie)**
  - ↳ Les fondamentaux de la réglementation incendie (Code du Travail, autres établissements)
  - ↳ Situations à risques
  - ↳ Définition et principe de la combustion
  - ↳ Modes de propagation du feu
  - ↳ Différentes classes de feu
  - ↳ Moyens d'extinction :
    - Mise en œuvre
    - Appareils de lutte contre l'incendie
    - Procédés d'extinction
  - ↳ Equipements techniques
  - ↳ Alerte des secours
  - ↳ Vidéos

## ■ Enseignements théoriques (techniques d'animation)

- ↳ Fondamentaux de la formation pour adultes
- ↳ Schémas de la communication
- ↳ Techniques d'enseignement :
  - Méthodes d'apprentissage théorique
  - Méthodes d'apprentissage pratique
- ↳ Préparation d'une séquence pédagogique :
  - Matériel et documents nécessaires
  - Découpages des séquences
  - Importance des objectifs
  - Attitude et comportement de l'animateur
  - Règles de sécurité applicables lors des séquences pratiques
- ↳ Méthodologie de l'évaluation :
  - Tout au long de la formation
  - A la fin de la formation
  - Atteinte des objectifs
  - Mise en place d'un système d'évaluation adapté aux participants
- ↳ Formulation de l'avis à rendre à l'employeur sur les capacités des stagiaires

## ■ Enseignements pratiques

- ↳ Mise en situation pour l'utilisation des moyens de première intervention
- ↳ Exploitation et application des consignes incendie
- ↳ Mises en situation d'animation :
  - Modules d'animation théoriques
  - Séquences d'animation pratiques avec la consigne incendie et les moyens de première intervention
- ↳ Mises en situation d'évaluation des acquis des apprenants
- ↳ Restitution des évaluations à l'employeur
- ↳ Travail collaboratif sur les supports déjà existants ou élaborés par le stagiaire-formateur

## ■ Bilan de la formation

### Tarif

---

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter